



Actionnaires

Votre Assemblée Générale se réunira le mercredi 14 avril 2010 à 15 heures 00, 7 Place René Clair, 92100 Boulogne-Billancourt.

L'avis de réunion valant avis de convocation publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 10 mars 2010 contient l'ordre du jour, les projets de résolutions, ainsi que les principales modalités de participation et de vote à cette assemblée.

Il est consultable sur le site internet de la société :
[http : //www.colas.com](http://www.colas.com)

Les documents relatifs à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires à compter du 29 mars 2010, dans les conditions prévues par la législation en vigueur.

Tout actionnaire pourra dans les conditions prévues aux articles R225-88 et R225-89 du Code de commerce, consulter au siège social ou demander que lui soient envoyés à l'adresse postale indiquée par ses soins, les documents et renseignements prévus par les articles R225-81 et R225-83 du Code de commerce, sur demande écrite adressée à la Société COLAS – Secrétariat Général – 7 Place René Clair – 92100 Boulogne-Billancourt, télécopie : 01.47.61.74.86, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : montouche@siege.colas.fr

www.colas.com

Relations Investisseurs :
montouche@siege.colas.fr